

H3B - La Ve République, de la république gaullienne à l'alternance et à la cohabitation

Consigne : à l'aide de la vidéo, complétez les éléments manquants

I. La mise en place de la Ve République

La IVe République est née en 1946 et elle est l'héritière directe de la Résistance dont elle reprend les principes élaborés au sein du CNR. On retrouve par exemple le suffrage universel avec le droit de vote accordé aux femmes en 1944 ou la sécurité sociale en 1945.

Elle entame la reconstruction du pays dès 1945 et elle s'investit dans les premières étapes de la construction européenne avec la CECA en 1951.

L'instabilité gouvernementale :

La IVe République est un régime parlementaire. C'est le Parlement qui investit le gouvernement et qui peut le renverser s'il n'est pas satisfait de son action. Le paysage politique est fracturé, aucune majorité politique ne se dégage : ainsi les gouvernements sont renversés les uns après les autres.

Fin des années 1950, deux difficultés majeures



La question coloniale :

La guerre d'Algérie, commencée en 1954, précipite la fin du régime et entraîne le retour de De Gaulle au pouvoir. Le 13 mai 1958, les colons algériens, soutenus par les généraux sur place, organisent une grande manifestation pour le maintien de l'Algérie française et le retour de De Gaulle au pouvoir. René Coty, le président de la République, pour éviter une guerre civile, demande au Parlement d'investir De Gaulle comme chef du gouvernement. Il réforme la République en écrivant une nouvelle constitution qu'il soumet par référendum aux Français le 28 septembre 1958. Elle est acceptée à 79%. C'est le début de la Ve République dont De Gaulle devient le premier président.

II. Une république gaullienne

De Gaulle veut que le pouvoir exécutif soit fort. La constitution de 1958 met en place un régime présidentiel. Cela signifie que le président de la République est la clé de voute du système, même s'il doit respecter la séparation des pouvoirs. Dès 1962, le président sera élu au suffrage universel direct (c'est-à-dire directement par les électeurs), cela légitime le pouvoir important conféré à ce personnage. En 1965, Charles De Gaulle est le premier président de la Ve République à être élu selon ce mode de scrutin.

Il veille à doter le pays de l'arme atomique.



Il veut réaffirmer la place de la France sur le plan international et mène une politique de grandeur.



Il refuse la logique des blocs et il place la diplomatie française en intermédiaire entre les deux leaders de chaque bloc.



Il mène à son terme de processus de décolonisation en signant les accords d'Evian en 1962 qui mettent fin à la guerre d'Algérie.



Il encourage l'indépendance économique de la France en développant certains secteurs comme l'énergie.

La crise de mai 1968 met fin aux années De Gaulle. Ce grand mouvement de contestations sociales, lancé par les étudiants parisiens et rejoint par les ouvriers de tout le pays, dénonce les inégalités de la société française. Ce mouvement exige la démission du Président. De Gaulle provoque alors des élections législatives. Il l'emporte largement et le mouvement contestataire s'éteint. Un an plus tard, en avril 1969, les Français rejettent par référendum une proposition de réforme voulue par De Gaulle. Il démissionne le soir même. Georges Pompidou, ancien Premier Ministre de De Gaulle, est élu en juin 1969.

La Ve République continue son existence sans son fondateur et doit s'adapter aux évolutions de la société pour durer.

III. La Ve République à l'épreuve de la durée

Deux situations inédites viennent tester la solidité de la Ve République.

La première a lieu suite au résultat de l'élection présidentielle de 1981. François Mitterrand est élu ; c'est un président issu d'un parti politique de gauche et c'est la première fois que cela arrive depuis 1958.

Il s'agit de la première alternance politique : cela signifie l'arrivée au pouvoir d'une majorité gouvernementale d'une tendance politique différente de la précédente.

Cette première alternance débouche sur de grandes réformes sociétales comme l'abolition de la peine de mort en 1981 ou la mise en place de la 5e semaine de congés payés en 1982.

D'autres alternances suivent comme lorsque Jacques Chirac remplace François Mitterrand en 1995 ou lorsque François Hollande succède à Nicolas Sarkozy en 2012.

La deuxième situation réside dans les cohabitations.

Il s'agit d'une situation où le président de la République est contraint par l'arrivée d'une majorité différente à l'Assemblée nationale de nommer un Premier Ministre et un gouvernement dont les opinions peuvent être différentes, voire contraires, aux siennes.

La première cohabitation a lieu en 1986 après une victoire de la droite aux élections législatives. François Mitterrand doit alors nommer Jacques Chirac comme Premier Ministre. Le Président n'est alors plus en capacité de mener les politiques pour lesquelles il a été élu. Il reste puissant car il est le chef des armées, de la diplomatie et le garant de la constitution.

En 1997, Jacques Chirac voit sa majorité perdre aux élections législatives et il se voit contraint de nommer un gouvernement de gauche mené par Lionel Jospin.

Pour éviter de nouvelles cohabitations, Chirac propose par référendum de réduire le mandat présidentiel à 5 ans en septembre 2000. Ainsi les mandats des députés et du président sont alignés et les élections législatives ont lieu dans la foulée de l'élection présidentielle.